



Agence canadienne  
d'inspection des aliments

Canadian Food  
Inspection Agency

## Agence canadienne d'inspection des aliments



### **Notre vision :**

Exceller en tant qu'organisme de réglementation à vocation scientifique fiable et respecté des Canadiens et de la communauté internationale.

### **Notre mission :**

Veiller à la santé et au bien-être des Canadiens, à l'environnement et à l'économie en préservant la salubrité des aliments, la santé des animaux et la protection des végétaux.

## ***Rapport de mise en œuvre : Nouveaux enjeux***

**Conseil national de la santé et du bien-être des animaux d'élevage**

**Forum 2013**

**3 décembre 2013**

**Canada**



## Contexte

- Par le passé, la gestion des nouveaux enjeux reposait sur une démarche improvisée en raison des limites de compétence et des décisions stratégiques.
- Le Conseil national de la santé et du bien-être des animaux d'élevage (CNSBEAE) a déterminé qu'il est nécessaire de mettre en place un système établi pour faire face aux nouveaux enjeux.
- En mai 2013, la présence du virus de la diarrhée épidémique porcine (DEP) a été signalée pour la première fois aux États-Unis.
- Face à cette situation, l'ACIA a organisé deux téléconférences avec divers intervenants. Cependant, ces téléconférences ont cessé en raison du rôle limité de l'ACIA dans la gestion de la maladie.
- Le Conseil canadien de la santé porcine (CCSP) et d'autres intervenants ont cerné une lacune dans la coordination et la communication de ce nouvel enjeu.
- Le CNSBEAE a mis sur pied un groupe de travail sur les nouveaux enjeux pour faciliter les activités de coordination de la DEP ainsi que l'évaluation et l'élaboration d'un cadre pour le système de gestion des nouveaux enjeux.



# Un cadre de travail pour les nouveaux enjeux

Exigences :

- Détermination et évaluation des nouveaux enjeux
- Détermination de la participation des intervenants et de l'intervention nécessaire
- Une méthode cohésive pour faire face aux nouveaux enjeux
- Coordination des téléconférences et des activités d'intervention
- Désengagement (savoir quand suspendre les activités ou mettre en place un programme plus permanent)
- Analyse rétrospective de l'efficacité des mesures prises

***Un processus pour les nouveaux enjeux s'avère nécessaire en raison de l'accélération du changement, de la complexification des enjeux, du besoin d'intégrer les politiques et les ressources et du chevauchement des compétences. Aucun intervenant, y compris le gouvernement, ne peut parvenir à une solution durable par lui-même.***



# Engagement du vétérinaire en chef du Canada

- Le vétérinaire en chef du Canada a accepté de diriger, de faciliter et de coordonner le processus pour les nouveaux enjeux et les téléconférences.
- Même si l'ACIA convoquera et animera les téléconférences, il pourrait incomber à tout intervenant d'assurer le leadership pendant l'événement.
- Le vétérinaire en chef du Canada fournira son soutien grâce aux processus et à l'infrastructure en place, comme les fonctions de secrétariat offertes au Conseil canadien des médecins vétérinaires en chef (CCMVC).
- Le vétérinaire en chef du Canada (l'adjoint au vétérinaire en chef) présidera les téléconférences et assurera la direction jusqu'à ce qu'on ait déterminé qui assume le leadership (responsable, **collaboration** et statut d'observateur) à l'égard du nouvel événement.
- Le vétérinaire en chef du Canada s'est engagé à mettre en place un système de gestion des nouveaux enjeux et à le diriger à partir de l'engagement jusqu'à la démobilisation et l'évaluation.
- Il n'y a pas lieu de limiter les nouveaux enjeux à l'occurrence de maladies; il peut s'agir de résistance aux antimicrobiens, de bioterrorisme, de dangers chimiques ou d'autres dangers environnementaux ou encore des enjeux commerciaux touchant la santé et le bien-être des animaux.



## DEP – Leçons tirées

- Un responsable national est essentiel pour coordonner les appels entre les groupes d'intervenants et pour gérer les activités, peu importe à qui revient la responsabilité ultimement.
- Il faut obtenir une forte participation des intervenants le plus tôt possible et tout au long de l'événement.
- Une concertation stratégique entre les provinces peut s'avérer difficile en raison des différentes capacités législatives et du profil démographique d'une industrie dans chaque province.
- La capacité de chaque province et de l'industrie de participer et d'intervenir varie.
- L'industrie est en mesure d'assurer le leadership nécessaire pour gérer les nouveaux enjeux, comme elle l'a démontré lors de la situation de DEP aux États-Unis – il n'est pas nécessaire que ce soit le gouvernement.



# Améliorations envisagées

1. Convenir que le groupe de travail sur les nouveaux enjeux serve de point de réception unique et procède au triage initial de l'information pour les nouveaux enjeux.
2. Élaborer un mandat pour le groupe de travail sur les nouveaux enjeux .
3. Définir le protocole et les critères pour la détermination des nouveaux enjeux.
4. Établir le mécanisme de déclenchement d'une intervention.
5. Travailler avec les intervenants pour déterminer qui assumera le leadership à l'égard des enjeux après qu'il ait été assuré au départ par le vétérinaire en chef du Canada.
6. Appuyer l'élaboration continue d'une approche concertée pour intervenir dans le cas de nouveaux enjeux ou d'enjeux réurgents.
7. Soutenir l'élaboration du projet de l'ACIA – le Centre d'information et d'intervention intégrées en matière de maladies émergentes et de zoonoses (CIIMEZ) – comme mécanisme pour recueillir des renseignements et les analyser.

**Ces améliorations doivent se situer dans le grand ordre des choses.**

Canada 